BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1819

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU MANS

Ventes et cessions

848 092 797 RCS Le Mans.
EFFERVSENS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1500.00 EUR.
Adresse : 274, Avenue de la Libération, 72000 Le Mans.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion (R 236-2 du Code de Commerce) Pour la société Absorbante : La société EfferVsens, SARL au capital de 1 500 €, dont le siège est sis 274 avenue de la Libération 72000 LE MANS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 848 092 797, Pour la société Absorbée : La société INTERACTIF FORMATION, SARL au capital de 7 622,45 €, dont le siège est sis 274 avenue de la Libération 72000 LE MANS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 414 111 567, L'opération constituant une fusion dite « simplifiée » intragroupe ne donnera lieu à aucune augmentation de capital de la société absorbante, ni à aucun rapport d'échange des droits sociaux. L'évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif apporté : 85 740,21 € - Passif pris en charge : 35 597,08 €, Actif net apporté : 50 143,13 € et sera comptabilisé dans la société absorbante en prime de fusion. La fusion aura d'un point de vue comptable et fiscal un effet rétroactif au 1er septembre 2025. Pour la société ABSORBANTE : Certificat de dépôt du projet de fusion au RCS du MANS le 22/12/2025. Pour la société ABSORBEE : Certificat de dépôt du projet de fusion au RCS du MANS le 22/12/2025..